

Ce qui veut dire qu'en 1951, la vente du bœuf accusait un écart moyen, entre le prix payé au producteur et le prix payé par le consommateur, de 22·9 la livre pour le bœuf; les œufs, de 16·2 la douzaine; le lait, de 9·4 la pinte; le beurre, de 19 la livre; le fromage, de 21·8 la demi-livre, et les pommes de terre, de 25·7 par quinze livres.

Toute cette marge représente donc les frais de l'intermédiaire du commerce qui se sont accrus sans cesse depuis 1947. Cet accroissement excédait en 1951 le double de ce qu'il était dans la période de 1935 à 1939.

Je ne veux pas dire que cette différence a été absorbée en entier par l'intermédiaire. Il faut bien admettre que les produits ne se vendent plus comme autrefois; aujourd'hui, ils sont classifiés et emballés, le coût du transport est beaucoup plus élevé qu'il ne l'était autrefois, et nous devons aussi tenir compte de l'entreposage. Mais, tout de même, il faut admettre que celui qui travaille pendant des mois et des mois pour faire produire sa ferme, paie les engrais, laboure, dépense toute son énergie à la production de la terre, celui-là, dis-je, reçoit à peine 50% de ce que paie le consommateur; le reste est absorbé en distribution.

Me serait-il permis d'émettre un vœu pour que cette onéreuse distribution devienne moins coûteuse et pour que soit établi un système qui protège à la fois le producteur et le consommateur? Le producteur devrait recevoir un prix rémunérateur de façon à ne pas perdre d'argent en produisant, et le consommateur ne devrait pas payer simplement pour des frais de distribution et pour l'enrichissement de tel ou tel intermédiaire. Ce système à organiser serait le système coopératif, puisque c'est lui qui, dans la production, peut rendre mieux justice à l'agriculteur. Nous ne sommes pas les seuls, d'ailleurs, à le dire. Dans le rapport de M. Leland Olds, un des six membres du Comité qui, à la demande du président Roosevelt, fit enquête, en 1937, sur le mouvement coopératif en Europe, on trouve la note suivante:

Le système coopératif de vie n'est pas tout à fait nouveau, bien que son application à la production moderne et la technique de la mise sur le marché appartiennent à notre temps; la famille rurale qui se suffisait à elle-même avant la Révolution industrielle était essentiellement une organisation coopérative; les éléments de l'entreprise coopérative... locale et régionale existaient au moyen âge. Mais la Révolution industrielle a entamé graduellement cette coopération. Le nombre des services requis a augmenté, le volume des marchandises consommées s'est accru, et ce que jadis la famille produisait on commença alors à se le procurer sur le marché.

Le mouvement coopératif étendrait donc le mode coopératif de vie qui a caractérisé les familles d'autrefois au contrôle du marché, grâce aux groupements coopératifs des familles. Jadis, les besoins

de la famille déterminaient et équilibraient la production. De même, les besoins des membres de sociétés coopératives modernes exercent un contrôle et stabilisent la production.

Le gouvernement ou les gouvernements, en faisant tout ce qu'ils pourront pour encourager la coopération, agiront sagement. A ceux qui me diront, toutefois, que le système coopératif, c'est du socialisme, je répondrai sans hésitation qu'ils sont dans l'erreur. Le système coopératif est basé sur l'organisation familiale; le système coopératif, c'est la famille plus en grand, où les gens vivant d'une même profession, d'un même métier, se réunissent pour produire à meilleur compte, livrer une marchandise meilleure, mieux préparée et en quantité plus considérable. D'ailleurs, il est à remarquer que les plus acharnés contre le mouvement coopératif sont précisément ceux-là mêmes qui forment les monopoles, ce genre d'organisation qui oublie le producteur et veut faire rendre au capital le plus de revenus possible. D'ailleurs, pourquoi reprocherait-on aux cultivateurs de s'organiser en coopératives lorsqu'on voit en plus grand nombre des organisations de magasins à chaînes; les avocats, les notaires, les médecins, les ouvriers s'organisent en corporations, en syndicats. C'est là une autre forme de coopération et il est heureux qu'il en soit ainsi. Pourquoi, seul, le cultivateur n'aurait-il pas le droit de s'organiser? Non, la coopération, ce n'est pas du socialisme. Bien au contraire, la coopération développe chez chaque individu le sens des responsabilités, elle donne à chacun l'initiative, car dans la coopération chacun est payé suivant son travail, suivant l'effort qu'il fournit.

Tous les Gouvernements devraient de toute façon chercher à développer les coopératives, surtout de production, afin d'assurer la protection et du producteur et du consommateur. D'ailleurs, je ne crois pas qu'il soit écrit au front de chacun, à sa naissance, qu'il sera plus tard un gros commerçant, un professionnel influent, etc., et que le cultivateur seul devra peiner.

On parle de communisme; en certains milieux on en est effrayé, et c'est avec raison. Si nous voulons combattre le communisme, donnons le plus de justice à tous et à chacun. Le système coopératif, bien compris et bien pratiqué, donnera cette justice et cette équité à tout homme, obligeant chacun à faire sa part de travail, à développer et perfectionner ses propres initiatives.

Avant de terminer sur ce sujet, je dirai à mes amis, les cultivateurs, de ne pas se défaire précipitamment, en ce moment de dépression passagère, de tout leur cheptel. Puisque la récolte de foin dans l'Est a été abondante, qu'on l'utilise pour continuer de